

## PROCEDURE DE SELECTION

Pour être soumis à la revue *Fabriques Urbaines*, un article ne doit pas avoir été publié auparavant ni soumis dans le même temps à une autre revue. Il est transmis au secrétariat de la rédaction (fabriques.urbaines@univ-constantine3.dz) et à l'éditeur en chef (ahcene.lakehal@univ-constantine3.dz) qui en accusera réception avant sa mise en évaluation. Il faut que l'article soit rédigé en respectant les indications aux auteurs adoptés par la revue.

La procédure d'évaluation est une procédure en double aveugle. Les articles font l'objet d'une évaluation par deux lecteurs (reviewer) choisis par le comité de rédaction au sein du comité scientifique ou extérieur à celui-ci si la thématique de l'article l'impose. En cas d'évaluation divergente, un troisième évaluateur peut être appelé. L'identité des auteurs et celle des évaluateurs n'est pas communiquée.

Les relecteurs (reviewer) évaluent l'intérêt de l'article par rapport à l'esprit de la revue, l'originalité de la problématique, l'apport et la clarté de l'argumentation et de la formalisation. La relecture critique comprend aussi une appréciation plus technique (structure, concordance du titre et du texte, illustrations, tableaux, documents, etc.). La rédaction tient compte de l'avis des relecteurs et prend en dernier ressort la décision d'acceptation, de révision ou de rejet de l'article.

La fiche d'évaluation est consultable *via* le lien ci-dessous :

<http://fabriques-urbaines.univ-constantine3.dz/fiche-d'evaluation.doc>